



Déclaration préalable du SE-Unsa

CAPD du mercredi 8 avril 2015

Monsieur le Directeur académique,

Nous avons déjà eu l'occasion de vous dire la bienvenue dans notre si beau département mais c'est votre première CAPD depuis votre arrivée. Nous réitérons donc à nouveau notre message et j'en profite personnellement pour en faire de même envers les nouveaux élus de CAPD, nombreux, et cela pendant les 4 années à venir. Nous percevons la mission et les responsabilités qui nous incombent. Mais notre tâche sera difficile. En effet, nous allons reprendre un paragraphe extrait de notre déclaration de la dernière CAPD de décembre, présidée par votre prédécesseur : « *Monsieur le Directeur académique, vous êtes sur le départ et nous devons vous dire que ça gronde dans les écoles. Que nous disent nos collègues ? Que vivons-nous dans nos écoles ? ... La Nièvre est bien mal lotie. Sur les 6 REP à rendre au niveau académique, notre département en rend 4. Peut-être que nous faisons trop bien notre travail. Voici le remerciement pour travail bien fait. S'il n'y avait que ça ; mais non. Nous n'en pouvons plus des expérimentations imposées. Nous n'en pouvons plus des injonctions péremptoires.* »

Aujourd'hui, début avril, est-ce que cela va mieux dans les salles des maîtres ? Hélas non ! Mais demandons-nous pourquoi ? La mobilité tant professionnelle que géographique s'avère souvent difficile. Combien de collègues demandant un changement de département pour rapprochement de conjoint, parfois avec enfants, continue d'assumer leurs missions, malgré tout, au détriment de leur situation familiale ? Citons aussi nos 2 collègues avec bonification pour handicap n'ayant pas satisfaction aux permutations informatisées. Combien de collègues, refus après refus, se trouvent confrontés à la maladie de manière persistante ? Combien sont-ils sous traitement médicamenteux ? Une gestion trop stricte des personnels pénalise le service.

La Nièvre, toujours, paie le prix fort lors de la carte scolaire: sur 20 retraits de poste premier degré demandés à l'académie de Dijon, notre département doit en rendre 12. Ceci est inadmissible. Nous vous transmettons dans cette enveloppe notre préavis de grève intersyndicale pour le 14 avril suite à notre alerte sociale commune aux syndicats enseignants issus de la CFDT, CGT, FO, FSU et UNSA. Sans parler du projet de rationalisation des bâtiments scolaires de la ville de Nevers. Les enseignants et parents ne comprennent pas les méthodes employées et vous demandent, Monsieur le Directeur académique, votre soutien. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors des questions diverses.

La morosité nous envahit, nous enseignants du premier degré. On commence à compter nos heures, les 108 heures, nos ORS. Les 10 minutes d'accueil du matin et de l'après-midi ne rentrent dans aucune case. Se rendre à un conseil d'école extraordinaire pour entendre que son école va fermer ; mais ce n'est qu'une hypothèse. Jean Rostand écrivait : Une hypothèse, comme une calomnie, est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus plausible.

Cette méthode est vicieuse et ligue les équipes d'école les unes contre les autres. Où êtes-vous Monsieur le Directeur Académique, afin de pacifier cette réflexion, certainement légitime mais bien trop précipitée.

Il ne faut en rien s'étonner que nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues voulant pouvoir espérer une perspective de carrière, une reconnaissance de l'opinion publique, une confiance de sa hiérarchie avec moins de papiers à remplir. Monsieur le Directeur Académique, vous nous avez dit à plusieurs reprises être sensible à la dimension humaine de la gestion des personnels. Nous attendons la transformation de vos paroles en actes. La CAPD de ce jour traite justement des demandes particulières des collègues éprouvant ce besoin de **respiration professionnelle** : temps partiels de droit ou soumis à autorisation dont la quotité 80%, formations, disponibilités, détachements, . . .

Nous souhaitons un dialogue social prolifique et serein lors de nos travaux. Donnez aux enseignants des signes positifs pour construire ensemble l'école de demain.

Les commissaires paritaires du SE-Unsa de la Nièvre :

Elisabeth SAUGE, Céline COGNET, Patricia SIMEON, Cécile LANOUE, Marilyne GAYTE et Eric GUYOT.